



Association Linux Ventoux

Déclarée à la sous-préfecture de Carpentras sous le n°W843001635
Chez Mme Sylvie DROUET CROC, 185 impasse MARTIAL
84410 BÉDOIN

Mail : contact@linux-ventoux.org - Site : <https://linux-ventoux.org>

Procès verbal

Assemblée générale 2017 de l'association Linux Ventoux

A Bédoin, le samedi 11 mars 2017 à 15 heures.

Le président de séance est Jean-Christophe Nouveau et la secrétaire de séance est Sylvie Drouet Croc.

La convocation à la présente assemblée générale a été envoyée par courrier électronique le 24 février 2017 par le secrétaire de l'association, et ce conformément aux statuts en vigueur.

La liste d'émargement est annexée au présent procès verbal. Elle fait état d'un total de 32 membres-adhérents au jour de la présente assemblée générale. Elle mentionne 19 adhérents présents et 3 pouvoirs, soit un total de votants de 22 adhérents présents ou représentés.

Le Président fait le point sur les activités de l'association lors de l'année 2016 :

- Une année riche en ateliers variés tant techniques qu'applicatifs (infographie, chiffrage des mails, trucs et astuces, ...).
- Nous sommes "visibles" et reconnus au sein de la communauté du Libre lors de partages avec le Centre Eric (Fêtes de la Récup) et l'OpenBidouilleCamp (OBC) d'Aix en Provence, l'association « Avec » de Mormoiron.

La trésorière explique ensuite les comptes de l'année 2016 :

La courbe du nombre d'adhérents est désormais ascendante cette année et nous avons atteint les 32 adhérents. Nos achats ont été modérés et les comptes de l'association restent sains.

Vote sur l'approbation des comptes 2016 :

Nombre de suffrages : 22

Nombre de votes favorables : 22

Nombre de votes défavorables : 0

Les comptes 2016 sont approuvés par l'assemblée générale.

Quitus de gestion :

Nombre de suffrages : 22

Nombre de votes favorables : 22

Nombre de votes défavorables : 0

Quitus est donné au bureau pour sa gestion.

Autorisation d'engagement de dépenses par le Conseil d'Administration pour l'achat de matériels et fournitures nécessaires à l'exercice de l'activité de l'association à hauteur de 300,00 € :

Nombre de suffrages : 22

Nombre de votes favorables : 22

Nombre de votes défavorables : 0

L'autorisation est approuvée par l'assemblée générale.

Approbation des dons, cotisations ou subventions à certaines associations qui poursuivent les mêmes objectifs au niveau (inter)national que notre association et nous permettent de continuer nos actions localement :

Association	Montant
April	10,00 €
La Quadrature du Net	10,00 €
Framasoft	10,00 €

Nombre de suffrages : 22

Nombre de votes favorables : 22

Nombre de votes défavorables : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Élection des membres de l'association au Conseil d'Administration :

Le président de séance rappelle ensuite les listes des candidats au Conseil d'Administration de l'association.

Liste 1 :

- Lionel Crouzet, membre animateur,
- Sylvie Drouet, membre animateur,
- Jean-Paul Gritti, membre adhérent,
- Jean-Pierre Pascaud, membre animateur.
- Jean-Christophe Nouveau, membre animateur,
- Bernard Teissède, membre animateur.

Nombre de suffrages : 22

Nombre de votes favorables : 22

Nombre de votes défavorables : 0

La liste 1 est élue à l'unanimité par l'assemblée générale.

Le président lève la séance à 16 heures 15 minutes.

Fait à Bédoin, le 11 mars 2017 sur 3 pages.

Signature du président de séance :

Jean-Christophe NOUVEAU

Signature du secrétaire de séance :

Sylvie DROUET CROC